



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse terre, le 18 mai 2022

Environnement

Énergie

Appel à contribution – Révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie de Guadeloupe pour la période 2024- 2033



© OREC - Lycée HQE de Port-Louis Guadeloupe

Le mercredi 13 avril 2022 le comité de pilotage de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de Guadeloupe (PPE), co-présidé par la Région et l'État, s'est réuni et a approuvé la mise en révision de ce document cadre de la politique énergétique régionale pour la période 2024-2033. Un appel à contributions est ouvert jusqu'au 30 juin 2022.

Le premier comité de pilotage de la révision de la PPE de Guadeloupe a permis d'en rappeler le cadre réglementaire et d'adopter collégialement la méthodologie et les modalités générales pour la conduite des travaux.

À cette occasion, la présidente de la commission énergie de la région Guadeloupe, Sylvie VANOUKIA a rappelé les principaux déterminants qui devront être au cœur des travaux de révision. À savoir, « **poursuivre le développement des énergies renouvelables, aller vers une meilleure maîtrise de la demande énergétique, respecter l'ensemble des initiatives territoriales, permettre la sauvegarde de l'emploi et la prise en compte des enjeux sociétaux, socio-économiques et environnementaux, liés à la transition énergétique de Guadeloupe** ».

De son côté, l'État représenté par M. Thierry LECOMTE, chef du service risques énergie déchets à la DEAL, a indiqué qu'il s'agira de bâtir une PPE autour d'une ambition d'un **mix électrique Guadeloupéen 100% renouvelable allant de pair avec le développement de la mobilité électrique**.

Appel à contribution du public

L'État et la région Guadeloupe invitent les porteurs de projets ainsi que l'ensemble des acteurs intéressés, à adresser leurs contributions dans un format libre. Ces contributions pourront porter sur les énergies renouvelables, la maîtrise de la demande, la sécurité d'alimentation, la mobilité, ainsi que toutes les thématiques connexes telles que les préoccupations économiques sociales ou environnementales.

Ces contributions sont à adresser aux services compétents **au plus tard le 30 juin 2022** aux adresses suivantes :

DEAL Guadeloupe : Pôle énergie, climat et sécurité des véhicules

ev.red.deal-guadeloupe@developpement-durable.gouv.fr

Région Guadeloupe : service énergie de la région Guadeloupe

service.energie@regionguadeloupe.fr



© Région Guadeloupe

Contact Presse :

DEAL de Guadeloupe

Philippe EDOM Tél. : 05 90 38 03 48

Mèl : philippe.edom@developpement-durable.gouv.fr